

2024 DAC 357 Subventions (300.000 euros) à 46 associations et 3 organismes au titre de Culture et Solidarités 2024, et signature de 18 conventions.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Adossée au **Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion** de la ville de Paris initié en 2015 et renouvelé en juin 2023, l'ambition de **l'enveloppe Culture et Solidarités** est de soutenir des actions qui permettent de favoriser l'accès et la participation active des Parisien.nes en situation de vulnérabilité à la vie culturelle et artistique dans le respect des droits culturels. Il s'agit aussi de contribuer à lutter contre le sentiment d'illégitimité éprouvé par certain.es dans un environnement artistique. La participation active à des projets artistiques et culturels, l'accès à des pratiques amateurs, l'ouverture à un patrimoine artistique contribuent à rompre des isolements, à construire des liens, à renforcer la confiance, à faire levier dans un projet d'insertion socio professionnelle, et d'une manière générale agit en faveur de la lutte contre l'exclusion ou les déterminismes sociaux. L'ensemble participe du renforcement de la cohésion sociale.

La présente délibération propose de financer des projets s'inscrivant autour des enjeux suivants :

- Mettre à disposition les ressources culturelles et promouvoir des offres culturelles « hors les murs » dans des lieux qui accueillent des personnes fragilisées et empêchées (hôpitaux, prisons, CHRS, EHPAD etc.)
- Donner à chacun.e les outils pour intégrer ces ressources culturelles et les partager via la médiation culturelle ;
- Favoriser les pratiques artistiques de toutes et tous ;
- Donner le droit à toutes et tous de participer à la vie culturelle et le droit de participer à la co-construction des politiques culturelles.

Portés principalement par des structures culturelles et artistiques, les projets associent étroitement les partenaires du champ social et se caractérisent pour certains par un ancrage local fort. Ils ciblent plus particulièrement les publics suivants :

- Des personnes accueillies dans des structures sociales d'accueil, d'accompagnement ou d'hébergement
- Des jeunes en vulnérabilité
- Des personnes inscrites dans un parcours migratoire
- Des personnes sous-main de justice
- Des personnes âgées, notamment résidents d'EHPAD
- Des personnes en soin hospitalier

Certains projets ciblent également le grand public avec la volonté de mixer les publics.

CULTURE ET SOLIDARITES

1 – Personnes accueillies dans des structures sociales d'accueil, d'accompagnement ou d'hébergement, dont la Halte femme de l'Hôtel de ville et le Plan d'Urgence Hivernal :

Subvention de **6.000** euros en faveur de COOPERATIVE DE RUE ET DE CIRQUE (13e) pour la mise en place d'actions artistiques et culturelles construites avec et pour les centres d'hébergement partenaires de 2R2C.

Subvention de **10.000** euros en faveur de D.E.LIRE : DIRE, ECRIRE ET LIRE (20e) pour l'organisation de 3 permanences hebdomadaires par des écrivains publics professionnels dans des bibliothèques de la Ville de Paris.

Subvention de **5.000** euros en faveur d'ENSEMBLE LES DISSONANCES (19e) pour l'organisation de 9 concerts par an dont les recettes financent les aides pour les personnes en situation de rue.

Subvention de **5.000** euros en faveur de HUMAN SOUL (19e) pour la diffusion de l'exposition "Human Soul" et du film retraçant le projet "Human Soul Art Project".

Subvention de **10.000** euros en faveur de LA CHORBA (12e) pour l'organisation d'activités culturelles dans le cadre de l'accueil et de la distribution alimentaire dans les lieux culturels de Paris Centre.

Subvention de **12.000** euros en faveur de LA FABRIQUE DOCUMENTAIRE (18e) pour l'organisation de soirées cinéma dans le centre d'accueil de la porte de Saint-Cloud et d'une sortie au festival Cinéma du Réel.

Subvention de **10.000** euros en faveur de LA LOGE CDC PRODUCTIONS (11e) pour l'animation d'ateliers musicaux participatifs dans les salons de la Halte des femmes à l'Hôtel de Ville.

Subvention de **6.000** euros en faveur de LETOURDUNMONDE (78) pour la mise en place d'une résidence d'artistes pour mettre en lumière les aidants et les aidés, dont des portraits seront réalisés par les artistes et restitués lors de la biennale Photoclimat 2025.

Subvention de **2.500** euros en faveur de ROKA (20e) pour l'organisation d'un atelier vidéo de 10 jours pour les publics du CHRS Poterne des Peupliers et du CS 13 solidaire.

Subvention de **6.000** euros en faveur de UNTITLED MOMENTS (93) pour la réalisation d'un projet de création musicale qui permet aux bénéficiaires (CHU et centre d'hébergement) de participer à des ateliers d'exploration musicale et d'art plastique, d'assister à des répétitions et à des concerts.

Subvention de **2.500** euros en faveur de L'ETOILE DU NORD (18e) pour l'organisation d'ateliers de théâtre à destination des adultes et de danse auprès des enfants ainsi qu'un atelier parents enfants (familles logées en « hôtel social »).

Subvention de **4.000** euros en faveur de L'ONDE ET CYBELE (18e) pour la mise en place d'un travail de médiation, d'ateliers de chant et de restitutions publiques à destination de femmes isolées vivant pour partie en « hôtel social ».

2 – Projets ciblant plusieurs catégories de personnes vulnérables

Subvention de **6.000 euros** en faveur de 3027 (TROIS MILLE VINGT SEPT) (18e) pour l'organisation hebdomadaire d'activités artistiques et culturelles gratuites et ouvertes à tou.te.s.

Subvention de **10.000** euros en faveur de l'ASSOCIATION DE PREVENTION DU SITE DE LA VILLETTE APSV (19e) pour la co-construction et mise en œuvre de parcours favorisant la socialisation culturelle et l'inclusion sociale, notamment sur le site de La Villette.

Subvention de **2.000** euros en faveur de l'ASSOCIATION THANKS FOR NOTHING (9e) pour la réalisation d'ateliers créatifs et poétiques à destination des personnes sans abris et réfugiées.

Subvention de **3.000** euros en faveur de l'ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON (12e) pour la réalisation d'ateliers, de parcours et de stage de pratique artistique à destination de personnes en situation de vulnérabilité et d'exclusion.

Subvention de **5.000** euros en faveur de l'ATELIER DE RECHERCHE ET DE CREATION POUR L'ART LYRIQUE ARCAL (20e) pour l'organisation de spectacles et d'ateliers de théâtre et d'art lyrique avec Les Restos du cœur et la cité médico-sociale du 14e.

Subvention de **4.000** euros en faveur de COSMOS ARTS (12e) pour la réalisation de portraits photographiques et sonores via la mise en place de cercles de paroles et d'ateliers d'écriture intergénérationnels.

Subvention de **7.000** euros en faveur de CULTURES DU COEUR-PARIS (15e) pour l'initiation des professionnels sociaux et culturels à la médiation culturelle et l'accompagnement des publics via des rencontres et des ateliers culturels.

Subvention de **2.500** euros en faveur de L'ETOILE DU NORD (18e) pour la réalisation d'ateliers de danse, d'une visite de théâtre et d'un parcours de 3 spectacles.

Subvention de **15.000** euros en faveur de la MAISON DE LA POESIE (PC) pour l'organisation d'ateliers d'écriture incluant une rencontre avec des écrivain.es et dont le thème principal est lié à la dignité humaine.

Subvention de **4.000** euros en faveur de MUSIQUE ENSEMBLE 20EME (20e) pour l'organisation de trois événements par trimestre sous forme d'animations musicales qui valorisent la pratique artistique et sont à destination d'un public fragilisé.

Subvention de **5.000** euros en faveur de SILVIA MONFORT (15e) pour l'organisation de résidences d'artistes avec des partenaires engagés dans la santé et la grande précarité, autour d'un projet musical et d'un projet circacien.

Subvention de **5.000** euros en faveur de THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS (5e) pour la programmation de spectacles et d'ateliers de marionnettes à destination notamment d'une maison de retraite et d'un foyer d'accueil parisien.

3 - Des jeunes en vulnérabilité, de l'ASE et des mineurs non accompagnés

Subvention de **5.000** euros en faveur de DIXLESIC AND CO (14e) pour la réalisation d'un projet de création théâtrale avec des jeunes de la Mission Locale du 14e arrondissement, dont l'accompagnement artistique et pédagogique de 6 mois est géré notamment par l'Opéra de la Parole.

Subvention de **10.000** euros en faveur de LA SOURCE PARIS (14e) pour l'organisation de 24 ateliers artistiques à destination d'enfants défavorisés.

Subvention de **5.000** euros en faveur de MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE (18e) pour la réalisation d'un projet artistique et citoyen de territoire à destination d'un public notamment jeune et permettant la valorisation et la promotion de la musique contemporaine.

4 – Des personnes inscrites dans un parcours migratoire

Subvention de **6.000** euros en faveur de l'association HIP & HOP (94) pour l'organisation d'ateliers de théâtre gestuel, de réalisation d'un film collectif et de sorties culturelles à destination de personnes primo-arrivantes apprenant le français.

Subvention de **3.000** euros en faveur de LA COMPAGNIE DES TROPES (15e) pour l'organisation d'ateliers et de sorties au théâtre dans le cadre d'une initiation à l'écriture de plateau et d'un travail autour de l'improvisation.

Subvention de **5.000** euros en faveur de l'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE PARIS (19e) pour l'organisation d'ateliers d'écoute et d'écriture dans la structure d'accueil des musiciens de l'Orchestre de Chambre de Paris.

Subvention de **5.000** euros en faveur de PETIT BAIN (13e) pour l'organisation d'ateliers et de concerts organisés dans des centres d'hébergement et de visites guidées du Petit Bain.

CULTURE ET JUSTICE

5 - Centre Pénitentiaire de Paris La Santé, Melun, Meaux, Chauconin et personnes sous-main de justice :

Subvention de **3.000** euros en faveur de l'ATELIER DU PLATEAU / THEATRE ECARLATE (19e) pour l'organisation d'ateliers de création sonore avec de la musique et des témoignages, avec des musiciens et à destination de détenus.

Subvention de **10.000** euros en faveur de L'IMPOSSIBLE (19e) pour l'organisation de chantiers de pratique artistique avec des artistes à la Maison d'arrêt de la Santé.

Subvention de **7.000** euros en faveur de LA LUCARNE D'ARIANE (19e) pour la mise en place d'un accompagnement par la culture via la participation à des représentations et des rencontres dans des lieux culturels ainsi que l'accompagnement d'artistes dans leur processus de création et à la diffusion de spectacles professionnels.

Subvention de **2.500** euros en faveur de LA MAISON DES JONGLAGES (93) pour la mise en place de deux parcours composés d'ateliers autour de l'art et du geste de l'art et d'initiation et de pratique autour de l'univers de la compagnie.

Subvention de **4.000** euros en faveur du HALL DE LA CHANSON CENTRE NATIONAL DU PATRIMOINE DE LA CHANSON DES VARIETES ET DES MUSIQUES ACTUELLES (19e) pour la création d'un spectacle musical à partir du répertoire de Charles Aznavour.

Subvention de **6.000** euros en faveur du THEATRE PARIS-VILLETTE (19e) pour la restitution des créations issues d'ateliers suivis par des artistes, des techniciens et des personnes sous mains de justice, dans le cadre du Festival Vis-à-Vis.

Subvention de **4.000** euros en faveur de LES IMPATIENS (5e) pour l'organisation d'ateliers qui proposent la conception, la production et la fabrication d'un magazine graphique d'expression libre avec les personnes détenues à Paris-La Santé.

Subvention de **9.000** euros en faveur de LES YEUX DE L 'OUIE (19e) pour l'organisation de stage et d'atelier d'initiation au langage et à la pratique du cinéma à destination de personnes détenues.

Subvention de **10.000** euros en faveur de LIRE POUR EN SORTIR (PC) pour la mise à disposition d'une offre de lecture aidant à une réinsertion durable et l'organisation d'actions collectives et culturelles co-construites avec les détenus.

Subvention de **10.000** euros en faveur de PARADOX PALACE (10e) pour la production d'une pièce à partir d'ateliers d'écriture et ses représentations au Théâtre du Châtelet avec des personnes détenues.

Subvention de **3.000** euros en faveur de POLYNOTES 75 (11e) pour la mise en place de cours d'instruments pour débutants et de participation à la fête de la musique pour non débutants.

Subvention de **4.000** euros en faveur de TOUT VA BIEN SE PASSER (10e) pour la réalisation d'un projet de création en milieu carcéral, d'un spectacle et de représentations en dehors de la prison.

CULTURE ET SANTE

6 - Séniors en perte d'autonomie, dépendants :

Subvention de **8.000** euros en faveur de COLLECTIF SAUF LE DIMANCHE (92) pour la réalisation du projet "Ballade en EHPAD", une immersion chorégraphique en EHPAD qui propose des spectacles de danse et des ateliers de pratique.

Subvention de **6.000** euros en faveur de LE RELAIS, CENTRE DE RECHERCHE THEATRALE (76) pour la réalisation d'un projet nécessitant 24 jours d'interventions dans 5 EHPAD parisiens qui propose des ateliers et des bals festifs et participatifs.

Subvention de **4.000** euros en faveur de MAÏA ET MOI (94) pour la réalisation d'un projet visant à créer du lien social avec des personnes de plus de 50 ans et en situation de vulnérabilité au moyen d'entretiens, d'écriture et d'enregistrement d'une chanson et d'intervention des personnes âgées dans des écoles.

Subvention de **8.000** euros en faveur de la MENAGERIE DE VERRE - LES ATELIERS DE DANSE (11e) pour l'organisation de 22 ateliers d'initiation chorégraphique et la mise en œuvre d'une installation performée dans des EPHAD.

Subvention de **2.000** euros en faveur de PETITS OISEAUX PRODUCTION POP (93) pour la programmation de 2 spectacles participatifs et d'ateliers dans le cadre du Festival des arts de la rue Nocturbaines.

7 – Des personnes accueillies dans des structures hospitalières :

Subvention de **2.000** euros en faveur de LA LOGE CDC PRODUCTIONS (11e) pour l'organisation d'ateliers musicaux à destination d'enfants hospitalisés.

Subvention de **6.000** euros en faveur de LE CONCERT SPIRITUEL (PC) pour l'animation durant un an de 12 interventions musicales et pédagogiques auprès des enfants hospitalisés de l'hôpital Necker.

Subvention de **5.000** euros en faveur de SORBONNE UNIVERSITE MUSIC FESTIVAL (18e) pour la programmation par les étudiants de Sorbonne Université et de l'APHP La Pitié de 70 concerts dont les musiciens sont amateurs et professionnels.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions jointes en annexe.

La Maire de Paris